

Protocole 02/11

Séance de la commission technique

Mercredi, 22 juin 2011, 1700 hres, restaurant Central, rte Principale 24, 5043 Holziken

Sont présents	Markus Vogel	Président de la commission
	Isidor Inauen	
	Beat Schweizer	
	Alois Wernli	
	Frédéric Mathez	
	Urban Hamann	
	Armin Wyss	Président de lapins de race suisse
	Evelyne Bucheli	protocole

Ordre du jour

- 1 Salutations
- 2 Protocole de la séance no 01/11 du 19 janvier 2011
- 3 Information
- 4 Commission technique
- 5 Requêtes
- 6 Formation d'experts cunicoles 2012 – 2015
- 7 Divers

1 Salutations

C'est à 1700 hres que le Président Markus Vogel ouvre la séance en saluant très cordialement tous les membres de la commission et spécialement le Président de lapins de race suisse Armin Wyss ainsi que la secrétaire du protocole Evelyne Bucheli.

2 Protocole de la dernière séance

Le protocole no 01/11 du 19 janvier 2011 est accepté dans sa forme et teneur avec remerciements à Evelyne Bucheli ainsi qu'à Frédéric Mathez pour la traduction.

3 Information

L'assemblée des délégués de lapins de race suisse s'est extrêmement bien déroulée. Le règlement de l'exposition des mâles à Fribourg sera modifié : chaque membre de notre association peut exposer 3 mâles et le 100% de médailles sera attribué (20 % or, 30 % argent, 50% bronze).

4 Commission technique

- Les modifications dans le standard seront inscrites dans la table des matières avec la date.
- Pour la saison de jugement 2011/12, chez le nain de couleur, cette dernière sera inscrite à la main sur la carte d'appréciation.
- Chez le nain de couleur, variété clair, nouvelle formulation de la sous-couleur : « La sous-couleur est bleu ardoise avec une délimitation bien visible sous la couverture.
- La composition des variétés de couleurs admises chez le nain de couleur, variété feu, est analogue à la race Feu.
- Table des points ; le degré de difficulté chez le nain de couleur argenté, est le suivant : Bleu 94, brun 93,6, jaune 93,8, havane 93,8, clair 93,6, noir 94.
- Chez le petit argenté clair (PA cl), nouvelle formulation de la sous-couleur : « La sous-couleur est bleu ardoise avec une délimitation bien visible sous la couverture ».
Degré de difficulté chez le PA cl : 94 pts
- Défaut de l'œil : aucune punition pour une petite peau qui recouvre uniquement le bas de l'œil. Par contre, si elle recouvre la pupille ; disqualification sans tatouage. Markus Vogel ayant discuté de ce problème avec un vétérinaire. Il est aussi possible que cette petite peau peut disparaître très rapidement.
- Sous-couleur du ventre chez toutes les races de couleur gris. Actuellement, « la couleur du ventre est blanche avec une sous-couleur bleuâtre ». Il y aura une discussion lors du cours de répétition automne 2011, concernant le terme bleuâtre.
- Un très bon écho du cours présenté par U. Hamann sur l'hérédité.
- Jugement d'une race où il existe la position « apparence typique ». Lors du cours de répétition automne 2011, il y aura une information/mise au point concernant cette position importante.
- Un sujet hermaphrodisme peut présenter un sexe de femelle tout en ayant un ou deux testicules.
- Début de fanon chez un lapin nain= défaut de disqualification avec tatouage, sauf chez le bélier nain. Egalement un sujet qui sera traité au cours de répétition.
- Le comité du standard EU a rejeté notre demande, à savoir de mentionner (petit tacheté tricolore suisse)

5 Requêtes

- Demande du club Rhön. Ajustement du poids idéal et maximum. Après discussion, il est décidé ce qui suit : poids idéal 2,8 à 3,2 kg, poids maximum 3,4 kg.
- Demande du club tacheté tchèque pour la variété havane. Sera à l'étude lors du cours de répétition 2013.
- Demande du club Rex pour le petit Rex, variété tacheté tricolore, havane, blanc aux yeux rouges, seront à l'étude lors du cours de répétition 2012.

6 Formation d'experts cunicoles 2012 -2015

Ce cours aura lieu à nouveau dans les locaux de l'école de Langnau près de Reiden. Afin que cette formation soit organisée, il faut au minimum 8 personnes inscrites. Pour l'instant, une seule inscription.

7 Divers

Suite à une demande de U. Hamann, M. Vogel aura une rencontre avec le responsable du Tierwelt-Shop, pour que la littérature de son cours sur l'hérédité soit à la disposition des élèves.

Prochaine séance : Mercredi, 31 août 2011 (point fort/cours de répétition)

C'est à 19h50 que Markus Vogel met un terme à ce comité en remerciant tous les participants.

Schenkon et Rheinfelden, 6 juillet 2011

Président : Markus Vogel

Secrétaire : Evelyne Bucheli

Traduction :

Frédéric Mathez